

JEAN-PAUL en liberté

Le ventre collé aux reins

Avez-vous déjà vu une photographie montrant un soldat cambodgien souffrant d'emboulement? Cherchez bien. Dans n'importe quel journal depuis que ça dure, impossible d'en dénicher un gros gras. Et vous savez pourquoi? Ils ne sont payés que \$12 par mois. Tiens, tiens, c'est le salaire qu'on aurait dû offrir aux Américains au Vietnam. Les gars auraient été moins pressés d'y aller...

Psst! Mademoiselle... désolée monsieur!

Avez-vous remarqué (mais oui, j'en suis sûr!) la journée de la fête des Mères tous les restaurants étaient remplis jusqu'aux fenêtres. Pas moyen de se faire servir. Un conseil si vous êtes revenus bredouille, retournez-y à la fête des Pères, vous allez avoir l'embarras du choix. Trop de places disponibles. Si maltraitée que ça, la femme? Mon oeil!

O-B-zi-T

Un nouveau dépliant publié par le ministère de la Santé accompagne tous les chèques d'allocation familiale. On y parle des dangers de l'obésité. "Si vous pesez 30 livres de plus que vous ne le devriez, lit-on, il y a un risque que vous abrégez votre vie de quatre ans"... Appelez-moi Lise!



Dites... Aaaaahh!

La "guerre de la morue" bat son plein entre l'Islande et la G.-B.

REYKJAVIK (Reuter) — également consultée. L'Islande a décidé de rappeler son ambassadeur à Londres pour consultations, et a averti la Grande-Bretagne que des négociations visant au règlement du différend sur les zones de pêche islandaises ne pourront s'engager tant que des navires de guerre britanniques seront stationnés dans la zone des limites de pêche (50 milles) islandaises.

La décision de rappeler l'ambassadeur a été annoncée à l'issue d'une réunion du cabinet islandais. M. Olafur Johannesson, premier ministre, a déclaré que le cabinet avait également discuté de l'éventualité pour l'Islande de porter devant le Conseil de sécurité des Nations unies la question de "l'agression" de la Grande-Bretagne contre l'Islande.

Mais il a ajouté qu'aucune décision n'avait été prise, les ministres faisant partie du gouvernement de coalition souhaitant au préalable consulter leurs partis. L'opposition sera

LOGEMENT A LOUER?

appelez-nous aujourd'hui...



...demain vous serez appelés!

Sitôt levé, les sonneries résonnent. L'encan est ouvert. Les offres pleuvent. Les rendez-vous s'accroissent. Qui dit mieux! une... deux... trois... VENDU! Les Annonces Classées du Nouvelliste c'est la manière rapide, directe et spontanée de faire des affaires en répondant tout simplement ALLÔ!

annonces classées

trois rivières 378-6116 shawinigan 537-1801 grand'mère 538-1717

Brejnev et Brandt évitent pour le moment de discuter le problème de Berlin

BONN (Reuter) — L'accord s'est fait, lundi, entre M. Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, et M. Egon Bahr, ministre ouest-allemand sans portefeuille, sur une déclaration sur Berlin "mutuellement acceptable", ouvrant ainsi la voie à la signature d'un communiqué commun qui couronnera les entretiens au sommet germano-soviétiques.

L'annonce de cet accord, par un porte-parole du gouvernement ouest-allemand, a eu lieu quelques heures après que le chancelier Willy Brandt et M. Leonid Brejnev, secrétaire-général du P.C. soviétique, eurent déjeuné ensemble au château de Homburg, à une trentaine de milles de Bonn, où ils étaient les invités du gouvernement de l'Etat de Westphalie Rhénane.

M. Brejnev et le chancelier Brandt, dont c'est le dernier jour de leurs entretiens, signeront le communiqué commun à l'hôtel Petersberg, où M. Brejnev réside depuis son arrivée, vendredi, en Allemagne fédérale.

La question de Berlin était le sujet le plus brûlant du sommet. Le porte-parole du gouvernement de Bonn avait indiqué, dimanche, que les Allemands de l'Ouest souhaitaient recevoir des garanties de l'URSS au sujet de l'interprétation de l'accord quadripartite de 1971, afin qu'elle ne nuise pas aux liens spéciaux entre Bonn et Berlin-Ouest.

Le problème berlinois c'est-à-dire celui des relations de Berlin-Ouest avec la RFA et du droit de cette dernière de représenter les intérêts de la ville, notamment à l'ONU, aura finalement accompagné jusqu'au bout le sommet Brandt-Brejnev à Bonn.

De l'aveu même de M. Ruediger Von Weichmar, porte-parole ouest-allemand, le sujet "ne manque pas de complexité" et si une mention de Berlin n'était pas faite dans le communiqué final, il en résulterait "une situation nouvelle".

En fait, Bonn, qui souhaite ne pas voir remettre en question ses liens avec Berlin-Ouest à chaque accord passé avec un pays de l'est, désire que le document qui tirera le bilan des entretiens contienne un passage sur la question. Le point est important. On se trouverait alors devant la première déclaration commune germano-soviétique sur le complexe berlinois, formule à laquelle il serait ensuite possible de se référer.

M. Egon Bahr, ministre sans portefeuille, expert des traités avec l'est et du problème berlinois, a longuement débattu de la question avec les experts de politique étrangère de M. Leonid Brejnev depuis vendredi. Depuis dimanche soir, l'affaire est traitée à un niveau supérieur. Le chancelier et le secrétaire général du PC soviétique ont chargé MM. Bahr et Andreï Gromyko, chef de la diplomatie du Kremlin, qui se connaissent bien puisqu'ils ont négocié la majeure partie du traité germano-soviétique du 12 août 1970, d'élaborer le communiqué attendu avec impatience par les milieux politiques et les observateurs.

Laissant leurs "super-ex-

perts" au travail MM. Brandt et Brejnev ont pu effectuer leur unique déplacement hors de Bonn, pour un déjeuner offert par M. Heinz Kuehn, ministre président de Rhénanie-Westphalie au château de Homburg, près de Gummersbach, dans la région sauvage du Bergisches Land.

Il est vrai que dimanche, ils avaient conféré de façon "objective et intense" durant quelque 11 heures. Ils avaient alors surtout parlé de l'évolution du Marché commun, de la sécurité

estimer qu'une solution du conflit israélo-arabe devrait être recherchée par le biais de l'ONU notamment en fonction de la résolution no 242 votée en 1967 par le Conseil de sécurité.

M. Brejnev, qui a reçu dans la matinée une délégation du parti communiste ouest-allemand DKP, puis les dirigeants de la Confédération des syndicats de RFA et qui a écrit au maire de Dortmund pour s'excuser d'avoir annulé sa visite dans cette ville en raison d'un agenda chargé, a donc pu deve-

nir touriste pour quelques heures.

Ces moments de détente auront toutefois été brefs. Un nouveau tête-à-tête avec le chancelier est prévu dans l'après-midi pour un examen du communiqué. En outre, M. Brejnev accueillera le soir, au Petersberg, quelque 130 invités pour un grand dîner qui marquera la fin de la partie officielle de la première visite en RFA d'un chef du Kremlin soviétique. Il partira mardi matin vers Moscou.



M. Brejnev, au centre, est accueilli à la résidence du chancelier Willy Brandt à Bonn. On le voit ici en compagnie de Mme et de M. Brandt. (Téléphoto AP)

L'Australie demande la suspension des essais nucléaires français

LA HAYE (AFP) — La Cour internationale de justice, la plus haute instance judiciaire de l'ONU, a ouvert son audience solennelle dans l'affaire des essais nucléaires français dans le Pacifique (Australie, Nouvelle-Zélande et îles Fidji contre la France). La France, qui ne reconnaît pas la compétence de la Cour dans cette affaire, n'est pas représentée.

Le professeur Manfred Lachs (Pologne) préside la Cour dont fait partie depuis 1964 le professeur André Gros, juge français.

M. Leonel Murphy, ministre australien de la justice, a demandé dès l'ouverture de l'audience, que "la Cour veuille bien indiquer des mesures conservatoires et promulguer une ordonnance afin que la France s'abstienne de procéder à de nouvelles expériences nucléaires dans le Pacifique Sud, tant que l'affaire est pendante devant la Cour."

Waldheim désire un règlement juste et durable de la crise entre Israël et les Arabes

NATIONS UNIES (AFP) — Dans un rapport au Conseil de sécurité publié lundi, le secrétaire-général des Nations Unies, M. Kurt Waldheim, déclare que lui-même et tout l'appareil des Nations Unies sont à la disposition des gouvernements intéressés et du Conseil de sécurité pour l'examen d'un rôle nouveau pour le Conseil de sécurité dans la recherche, dans le cadre des Nations Unies, d'un règlement juste et durable du conflit israélo-arabe.

Voici, textuellement, en quels termes le secrétaire-général des Nations Unies recommande au Conseil de sécurité une approche nouvelle dans la recherche d'une solution du conflit du Moyen-Orient à l'occasion de sa prochaine réunion sur ce sujet à partir du 4 juin prochain:

"Cinq ans et demi se sont écoulés depuis l'adoption de la résolution 242 (1967) et, après les tentatives nombreuses et diverses qui ont été faites pour poursuivre les objectifs énoncés dans cette résolution, le Conseil s'arrête à reprendre lui-même la recherche de la paix au Moyen-Orient. Il va de soi que moi-même en tant que secrétaire-général, M. Jarring, qui est mon représentant spécial, le secrétaire et les divers mécanismes de l'ONU au Moyen-Orient sommes tous à la disposition des gouvernements intéressés et du Conseil lui-même pour l'aider dans ses efforts dans toutes la mesure de nos moyens.

Manifestement, ces efforts ne peuvent être utiles que si les parties intéressées veulent y recourir. Mais si cette volonté existe, l'effort nouveau entrepris pour trouver la voie d'un règlement au Moyen-Orient ne sera pas nécessairement futile. Cet effort doit comporter une évaluation nouvelle des possibilités et des procédures du Conseil lui-même en vue de concilier les points de vue et d'explorer tous les moyens par lesquels le cadre offert par l'ONU pourrait être utilisé pour aider les parties à parvenir à un règlement juste et durable."

Le secrétaire-général Waldheim déclare dans son rapport qu'en fait le Conseil de sécurité, au cours de ses prochaines séances, reprendra l'examen de la question du Moyen-Orient au point où il l'a laissée le 22 novembre 1967, après avoir adopté la résolution 242. Depuis, fait valoir le secrétaire-général, le Conseil n'a fait qu'examiner "un certain nombre des différents aspects du problème du Moyen-Orient".

Cependant, M. Waldheim rappelle que tous les efforts entrepris, en dehors des Nations Unies, pour trouver une solution au conflit du Moyen-Orient ont échoué et exprime l'espoir qu'au cours de la prochaine réunion du Conseil sur le Moyen-Orient, on saura tirer avantage du fait que le Conseil est la seule instance où toutes les parties sont réunies dans la même salle.

AUTOMOBILISTES: PENSEZ-Y

Si FOUCHER Inc. n'existait pas à Shawinigan et Louiseville vous paieriez la gazoline beaucoup plus cher.



J. Armand Foucher, président

Si vous oubliez de supporter FOUCHER Inc. pensez à quel prix vous paieriez la gazoline

HUILE à MOTEUR Prix de quantité 4 pintes scellées Caisse de 24 pintes	Eviers et robinets	BALAIS DE PELOUSE	Tondeuses à gazon
HABITS DE PLUIE	CHAUFFERETTES Fil électrique	OUTILS POUR JARDIN	
PEINTURE POLYPATCH	RONDS DE POÊLE 220	Brocheuses de tous genres	Bouilloires Fers à repasser Balayeuses, etc.
BALADEUSES	Grand assortiment de BOULONS	BOYAU DE JARDIN	Tuyau de plastique p.v.c. Tuyau de cuivre

• Grâce à FOUCHER INC. la gazoline se vend moins cher dans la région de Shawinigan et Louiseville •

FOUCHER

1053, ST-SACREMENT 539-5433 SHAWINIGAN

CARRIÈRES et PROFESSIONS

ANIMATEUR

FONCTIONS: Intervention directe dans le milieu.

- Dans le cadre d'un projet précis, établir des contacts avec les municipalités, les organismes sociaux-économiques, les comités de citoyens, les industries et autres et mettre sur pied des comités de zones (5) sur tout le territoire.
- Suite à la détermination d'objectifs précis, voir à l'exécution des comités.
- Assurera la permanence et la continuité des projets.

QUALIFICATIONS:

- Formation universitaire; études en sciences-humaines ou économiques.
- Une expérience dans le domaine de l'animation.
- La connaissance du milieu régional sera un atout.
- Le candidat devra faire preuve d'un bon sens de l'organisation, double d'une très grande disponibilité.

TRAITEMENT:

- Selon les titres et qualifications. Disponibilités à partir du 15 juin.

Toutes les candidatures devront parvenir au plus tard le 2 juin 1973 au:

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE DU QUÉBEC, c/s M. Roger Tremblay, président 62, rue St-Jean-Baptiste Victoriaville, Québec.

Dans la région centre-sud du Québec

La voirie rurale est jugée inefficace par les maires

par Marcel AUBRY

BON-CONSEIL — Dressant le rapport des activités de la Conférence des maires du centre du Québec, le président de l'exécutif, le maire Philippe Bernier de Drummondville, a révélé qu'une résolution avait été envoyée aux directeurs généraux du ministère de la Voirie dans le but d'attirer leur attention sur la situation de la voirie rurale dans la

région 04-sud. Cette dernière est jugée inefficace par l'exécutif de la Conférence des maires.

Aux dernières réunions de la CMCQ, les maires formant l'exécutif avaient reçu les différents responsables du ministère de la Voirie sur le territoire du centre du Québec.

Le maire Bernier a indiqué qu'après avoir été renseignés sur les budgets dépen-

sés ainsi que sur les priorités du gouvernement dans ce domaine, les experts de la Voirie ont affirmé qu'ils ne verraient aucun inconvénient à ce que les maires, après s'être entendus avec eux et les avoir consultés, dressent eux-mêmes la liste des priorités à être exécutées par la Voirie sur le territoire.

Selon certaines informations, cette façon de procéder existe-

rait déjà dans le nord-ouest québécois et l'expérience s'avèrerait très concluante.

Cette question de voirie rurale a d'autant plus retenu l'attention, jusqu'à maintenant, à la conférence des maires du centre du Québec, que ce problème semble en être un pour la très grande majorité des municipalités rurales. Comme une forte proportion de la composition de l'organisme est constituée de maires de petites localités, il devient donc assez normal qu'on fasse souvent écho à ce problème.

C'est d'ailleurs sur ce sujet qu'a porté une grande partie des interventions des premiers magistrats de l'une ou l'autre des 117 municipalités comprises dans le territoire depuis la première réunion préparatoire à la formation de la Conférence des maires.

Et la Conférence a clairement laissé entendre qu'elle allait se pencher sur ce problème. C'est d'ailleurs ce qu'elle fera en faisant parvenir un questionnaire-réponse à tous les maires du centre du Québec, d'ici huit jours, dans le but de connaître leurs besoins. C'est à partir des réponses apportées à ce questionnaire que l'on dressera une liste de priorités régionales, lesquelles seront par la suite remises au ministère de la Voirie pour exécution.



Le maire Philippe Bernier a été reporté à la présidence de la Conférence des maires du centre du Québec, au cours de la première assemblée générale annuelle qui se déroulait dimanche après-midi au restaurant Le Roi du Steak de Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Il est entouré ci-

dessus de M. Roger Veilleux, maire de Nicolet, et de M. Gaétan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, qui ont été élus respectivement 1er et 2e vice-présidents. (Photo Bo-Soleil)

Acceptés par le gouvernement

Plus de \$191,000 en projets Perspectives-jeunesse dans le comté de Richelieu

SOREL (L.B.) — Un total de 17 projets pour un montant de \$191,383 dans le comté fédéral de Richelieu ont été ratifiés par le secrétariat d'Etat dans le cadre du programme Perspectives-jeunesse. En communiquant ces résultats, le député, M. Florian Côté, a mis en relief la création de 181 emplois temporaires, soit \$1 pour la région de Sores et 100 pour la région de Nicolet-Yamaska. A travers le pays, d'indiquer M. Côté, 3,500 projets ont reçu le sceau de l'approbation sur un total de 11,997.

gion de Sores sont "Soleil éclipse", André Loranger, représentant, avec un montant de \$13,930 et 14 emplois; "Promotion du cyclotourisme", L. Maclure, représentant avec un montant de \$13,350 et 13 emplois; "Fouilles archéologiques", J. De Martel,

Côté, représentant, avec un montant de \$12,330 et 12 emplois.

Le député fédéral de Richelieu, M. Florian Côté, a souligné qu'il aurait aimé que certains autres projets, qui étaient très valables, soient acceptés, mais faute d'argent, le secrétariat d'Etat ne les a pas retenus.



Florian Côté

Le comté fédéral de Richelieu, de poursuivre M. Florian Côté, récolte un nombre intéressant de projets, comparativement à la moyenne nationale. Le projet qui a obtenu le plus fort montant avec \$21,434, concerne un programme d'animation du Carré Royal de Sores, qui fournira de l'emploi à 18 étudiants. A l'autre bout de la ligne, les promoteurs du projet "Environnement et déboisement" de Bécancour, sont assurés d'un montant de \$3,980.

Les autres projets de la région de Sores sont "Soleil éclipse", André Loranger, représentant, avec un montant de \$14,370 et 11 emplois; "Projet TSM, C. Plamondon, représentant, avec un montant de \$12,400 et 13 emplois et "Mythes et légendes du Richelieu", J. L.

Les pompiers seront payés par ceux qui allumeront intentionnellement un feu

BÉCANCOUR (AP) — Les personnes qui allumeront délibérément un feu d'herbes, ou d'autre nature, dans les limites de la ville de Bécancour, devront assumer les frais de déplacement des pompiers, si leur intervention s'avère nécessaire. C'est l'attitude qu'a adoptée le conseil de ville de Bécancour, sur la recommandation du directeur du service de prévention des incendies, M. Normand Croteau. Selon ce dernier, les pompiers des différents secteurs de la ville ont eu à se déplacer au moins neuf fois depuis le début du printemps pour éteindre des feux d'herbes, dont six ont été allumés intentionnellement.

Pour décourager les contrevenants, le conseil ajoute maintenant à cette réglementation une pénalité minimum de cent dollars, applicable dans le cas où les pompiers sont appelés à se déplacer. De plus, l'auteur du délit devra acquitter les frais inhérents à l'intervention des pompiers après la première heure de travail.

Une telle pratique est interdite par un règlement municipal qui stipule que personne ne doit allumer, faire allumer ou permettre qu'un feu d'herbes de quelque genre que ce soit soit allumé sans avoir au préalable obtenu un permis du chef des pompiers.

Le directeur du service de prévention des incendies mentionne également que tous les pompiers de la ville de Bécancour sont autorisés à répondre à tous les appels pour incendie et pour tout genre de feu. Si les pompiers découvrent un feu sur le territoire de la ville et que le feu peut constituer un danger pour la vie des gens ou de leurs propriétés, les pompiers ont le devoir d'intervenir. S'il est jugé après enquête que le feu a été allumé intentionnellement, le compte sera envoyé au responsable de ce feu.

Visite aux Témoins de Jéhovah de la région de Victoriaville

VICTORIANVILLE (RL) — M. Jean-Guy Dion directeur régional des Témoins de Jéhovah, visitera la congrégation locale pendant cette semaine dans le but d'encourager les membres locaux à apprécier l'importance de se réunir régulièrement.

la construction des salles du royaume et l'organisation des grands congrès internationaux. Outre les réunions locales, les Témoins de Jéhovah se réunissent en plus grand nombre lors des congrès régionaux et internationaux. Cette représentation révélera comment les congrès comme celui qui a eu lieu à New York en 1958 sont organisés. A cette assemblée géante, 253,922 personnes représentant 123 pays étaient présentes au Stade Yankee et au Polo Grounds pour écouter la conférence "Le Royaume de Dieu a commencé son règne, la fin du monde est-elle proche?"

Le point culminant de cette semaine spéciale sera la conférence publique intitulée: "rassemblement-nous d'autant plus que la fin approche, qui se prononcera le 27 mai à 9 h 30 à la résidence de M. Stewart Brown, 43 avenue de la Colline, Victoriaville.

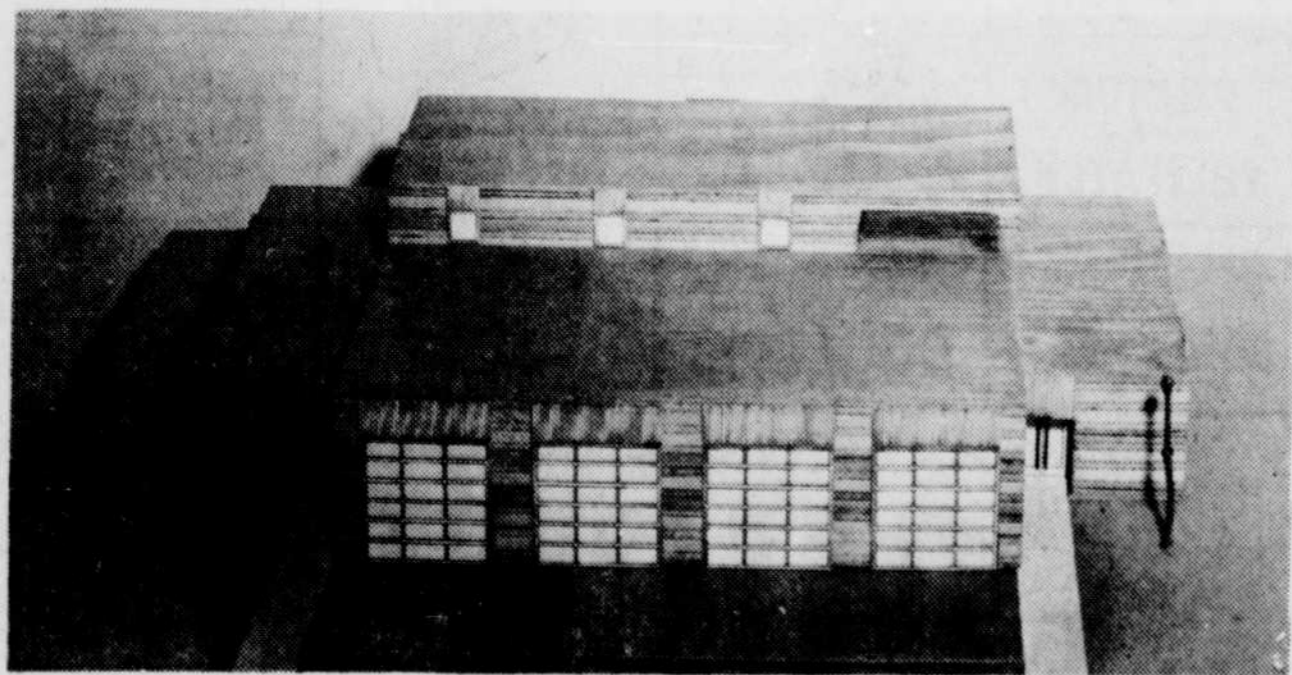
Pendant son entretien, dimanche matin, M. Dion élaborera sur l'importance de bien envisager la fréquentation chrétienne, surtout en considération de la fin dont parle la bible. Le public est invité.

Etude détaillée de toutes les assurances à Sores

SOREL (L.B.) — La Commission scolaire régionale Carignan procédera, au cours des semaines à venir, à une étude détaillée de son portefeuille d'assurances. On sait que la commission est détentrice de différentes polices d'assurances assurant la couverture de ses édifices, la responsabilité civile et autres. Or la commission entend reviser en profondeur la teneur de ces couvertures de même qu'elle desire uniformiser les dates d'échéances de celle-ci.

Cette tâche a été confiée par le conseil des commissaires à un comité d'étude formé de MM. Paul Valentine, Réjean Frappier, Maurice Lefebvre, André Tellier, Claude Rochon et Jocelyn Verrier. Celui-ci devra donc inventorier et analyser la situation actuelle afin de dégager les éléments susceptibles de faire l'objet d'appels d'offres globaux, comprenant toutes les couvertures désirées par la commission.

Projet d'un hôtel de ville à Pierreville



Le projet de construction d'un hôtel de ville à Pierreville, abritant les services régionaux de protection contre les incendies, est présentement à l'étude au ministère des Affaires municipales. Les esquisses préparées par l'archi-

tecte Ferdinand Blais ont été déposées il y a déjà quelques semaines et le ministre doit maintenant soumettre un plan de subvention. Ci-dessus, on aperçoit la maquette du projet. (Photo Sylvain Côté).

A Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Les maires du centre du Québec devront établir leurs priorités

par Marcel AUBRY

BON-CONSEIL — Plus d'une cinquantaine de maires des 117 municipalités comprises dans le territoire du centre du Québec ont participé, dimanche après-midi, à la première assemblée générale annuelle de la conférence des maires du centre du Québec, à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Le rapport des activités des six premiers mois d'existence a permis de constater que la conférence des maires avait déjà amorcé un certain travail en ce qui a trait notamment aux domaines de la voirie, de l'agriculture, du drainage et des pro-

blèmes d'eau et d'égouts.

Toutefois, les membres de la direction reconnaissent que ces six premiers mois ont surtout constitué une période de rodage nécessaire avant d'engager la conférence dans des sentiers plus avancés.

La première assemblée générale marqua à toute fin pratique le dénouement de cette période de rodage et déjà, l'exécutif à la tête duquel le maire Philippe Bernier de Drummondville a été réélu, songe à se pencher sur des problèmes plus précis qui seront étudiés plus à fond dans le but d'en arriver à une action vraiment concrète.

Dans ce sens-là, le maire

Gaétan Yelle, de Sainte-Eulalie,

réélu 2e vice-président de l'exécutif, a laissé savoir qu'un certain nombre de priorités régionales avaient été dégagées par l'ancien exécutif. La liste de ces priorités sera envoyée à chacun des 117 maires du centre du Québec et ces derniers devront à leur tour se prononcer sur l'importance de ces priorités.

Et c'est à la suite des résultats obtenus par la compilation des réponses apportées par l'ensemble des maires que la conférence établira de façon très claire les priorités de la région dans le domaine municipal pour ensuite engager les démarches

susceptibles de corriger les situations intolérables ou encore d'améliorer les domaines qui en ont le plus besoin.

Une des principales questions discutées dimanche après-midi avait trait à l'opportunité ou non pour les municipalités participantes de verser une cotisation à la Conférence des maires dans le but de fournir à celle-ci un petit budget d'opération. Les maires se sont entendus sur le principe d'en verser une mais les modalités d'application ont fait l'objet de longues discussions sans qu'une décision finale ne soit prise. C'est probablement le plus tôt possible sur ce sujet, cette charge.

Les problèmes ruraux: préoccupation

BON-CONSEIL (M.A.) — est bien évident que les réalisations concrètes de la Conférence

des maires du centre du Québec ne sont pas légères. Cela, l'exécutif de l'organisme l'admet aisément, convaincu qu'il fallait d'abord se connaître et penser à établir le groupement sur des fondations solides et durables.

Quant aux travaux de drainage de cours d'eau sur responsabilité partagée, ils tardent à s'accroître principalement à cause d'un manque d'entente à cet effet entre le ministère de l'Agriculture et le ministère de la Voirie. C'est pourquoi l'exécutif de la Conférence des maires les a pressés de s'accorder le plus tôt possible sur ce sujet.

Un seul changement à la direction chez les maires

BON-CONSEIL (M.A.) — L'exécutif de la Conférence des maires du centre du Québec sera composé sensiblement de la même façon au cours de sa deuxième année d'existence puisqu'un seul changement est survenu dimanche après-midi, lors de l'élection du nouvel exécutif.

Toutefois, le siège social de la Conférence demeurera au même endroit que celui du CRD à Victoriaville, et le directeur des relations publiques au CRD, M. Harold Mailhot, continuera d'agir comme secrétaire de la Conférence, tout en continuant d'offrir à celle-ci les facilités de secrétariat.

Mais déjà, il apparaît assez clairement que les problèmes ruraux seront une des premières préoccupations de cet organisme. Et pour le vice-président de l'exécutif, le maire Gaétan Yelle, de Sainte-Eulalie, cette seule perspective laisse déjà supposer que non seulement la formation de cet organisme était justifiable, mais encore, nécessaire.

Il semble que d'ici quelque temps, le gouvernement établira une politique dans ce domaine qui conviendra aux agriculteurs de la province. En ce qui a trait aux travaux de conduite d'eau et d'égouts, l'exécutif de la CMCQ a tracé préliminairement les limites des zones régionales d'aqueduc. A partir du découpage de ces zones, on a fait une demande au ministère de l'Environnement afin que des études plus approfondies soient entreprises. De cette sorte, les plans directeurs du réseau d'eau seront à la disposition des municipalités qui auront à améliorer ou encore transformer leur système d'aqueduc.

Le nouveau venu au sein du conseil de neuf membres est le maire Bertrand Bourassa, de La Visitation, qui a été élu en remplacement du maire Robert Hélie de Baieville, pour représenter le comté d'Yamaska.

Absence de M. Goldbloom

On sait que le mode de représentation prévus dans la constitution prévoit l'élection de deux maires pour représenter le comté de Drummond, deux pour le comté de Nicolet, deux pour le comté d'Arthabaska et un chacun pour les comtés de Lotbinière, Mégantic et Yamaska.

Les dirigeants de la Conférence des maires avaient fait grand état, avant l'assemblée générale de celle-ci, de la présence du ministre des Affaires municipales, le Dr Victor Goldbloom, à titre de conférencier. Celui-ci devait prendre la parole à compter de 15 h dans l'après-midi, mais un coup de téléphone parvenu de son secrétaire vers 15 h 10, a laissé savoir que M. Goldbloom était retenu à Montréal pour le reste de l'après-midi. Quelques maires présents n'ont pas caché leur déception, face à l'absence de M. Goldbloom, après la tenue de l'assemblée.

Si les problèmes de voirie rurale semblent être les plus urgents à régler, pour le moment, d'autres secteurs méritent aussi l'attention des membres de l'exécutif au cours de la prochaine année, pendant laquelle on s'efforcera de toucher des points plus précis tout en y allant avec plus de profondeur.

Ainsi, on estime que les budgets consacrés à l'hydraulique agricole par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation sont beaucoup trop maigres pour les besoins.

L'exécutif de la Conférence a donc fait parvenir une résolution à ce ministère afin qu'il

Le président-fondateur de l'organisme, le maire Philippe Bernier, a été réélu président du conseil exécutif pour un deuxième mandat. Le maire Roger Veilleux de Nicolet agit comme 1er vice-président à la place du maire Denis Saint-Pierre de Victoriaville, tandis que ce dernier ira occuper le poste de maire Veilleux comme secrétaire. Quant au maire de Sainte-Eulalie, M. Gaétan Yelle, il demeurera deuxième vice-président. Cinq autres maires ont participé à la formation de l'exécutif à titre de députés: il s'agit de MM. Georges Candreau, maire de Saint-Nicolas (Arthabaska), Clément Blanchette, maire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Roger Chandonnat, maire de Saint-Tamara, Denisville (Mégantic) et Bertrand Bourassa, maire de La Visitation (Yamaska).

Le maire Roger Tremblay de Pierreville, qui a été élu représentant comme président du conseil régional de développement du centre du Québec, a déclaré que l'une des priorités adoptées par le CRD, lors de son dernier mandat, était de maintenir fiabilité la Conférence des maires. "Il est cependant entendu qu'il n'y aura ni la Conférence, ni des maires se prononçant en faveur de la création de ces comités (comme elle l'a fait affectivement). Le CRD n'y verra aucune objection".

Un Sabre devient Chevalier



Le sympathique joueur des Sabres de Buffalo dans la ligue Nationale de hockey, Gilbert Perreault, ainsi que François Bourgeois de Victoriaville, étaient des plus heureux de leur initiation au troisième degré de l'ordre des Chevaliers de

Colomb, dimanche soir. Ils sont ici entourés de l'officier-conférencier, M. Raymond Roberge de Saint-Gabriel-de-Brandon à droite, et du grand-chevalier du conseil 1254 de Victoriaville, M. Léo Ling. (Photo Laurier Gardner)

Deux motards commettent un hold-up au garage Gulf, de Saint-Gérard

SAINT-GERARD (JSD) — Deux motards ont sur le coup de minuit lundi perpétré un hold-up au garage Gulf de Saint-Gérard où l'un des deux apaches brandissant une arme, a forcé l'employé. M. Claude Champagne, à lui re-

mettre le contenu du tiroir-caisse, soit environ \$200. Leur méfait perpétré, les deux individus non masqués ont ligoté l'employé dans une remise du garage puis l'abandonnant à son sort, ont pris la fuite sans laisser de trace.

M. Champagne a déclaré au policier Jean-Benoit Bécotte de la Sûreté du Québec qu'il était à compiler les recettes de la journée au moment où une moto s'est arrêtée devant l'entrée. Deux hommes, raconte-t-il, sont entrés et

l'un d'eux, fouillant dans sa poche, a exhibé un revolver en réclamant le contenu du tiroir-caisse.

Sur réception de l'appel, la Sûreté du Québec a érigé des barricades de surveillance en collaboration

avec les services de police des trois villes mais sans succès. Selon un porte-parole de la SQ, un mauvais signallement des malfaiteurs et de minces indices laissés sur place rendront l'enquête difficile.



Ces trois personnes auront beaucoup à faire pour la présentation du festival d'hiver de la zone Normandie (zone 7). Il s'agit, de gauche à droite, de Denis Pronovost, président du comité organisateur, Jean-Marc Gauthier, responsable du projet de Perspectives-Jeunesse, et Réjean Lafontaine, agent de développement pour cette zone pour le CLM.

Le festival d'été de la zone Normandie placé sous le signe de la participation populaire

par Royal ST-ARNAUD

SAINT-THÉCLE — C'est sous le signe de la participation et de la motivation que sera présenté le festival d'été de la zone Normandie (zone 7) qui se tiendra à partir du début du mois de juillet jusqu'à la fin du mois d'août, grâce à l'obtention d'une subvention de plus de \$12,000 dans le cadre du programme fédéral de "Perspectives-jeunesse". C'est ce qui ressort d'une réunion des membres du comité organisateur du festival d'été, tenue sous la présidence de M. Denis Pronovost, samedi matin, à l'école Masson de Saint-Thécle.

Une tournée

A cette occasion, les personnes présentes ont été appelées à discuter de l'aspect que devaient prendre les cérémonies d'ouverture. Il fut décidé que les journées du 2 et 3 juillet seraient consacrées pour une tournée des membres de l'organisation à travers toute la zone Normandie, comme on le fait pour les jeux régionaux des Jeux du Québec.

Selon le programme prévu, le 2 juillet au matin, la délégation du festival d'été partira vers 9 h. de Saint-Joseph-de-Mékinac pour se rendre jusqu'à Saint-Thécle via Saint-Tite, Saint-Timothee, Saint-Séverin et Saint-Azéle. Dans chacune des localités, on circulera dans les rues pour annoncer le festival d'été et la population de chacune d'elles sera aussi invitée à participer au défilé dans sa localité. Il y aura de plus, à chaque endroit, rencontre avec les autorités et la signature du livre d'or.

Le lendemain, 3 juillet, la délégation se dirigera vers Hervy-Jonction, Lac-Aux-Sables et Notre-Dame-des-Anges pour aller terminer sa tournée à Montauban-les-Mines où une visite des anciennes mines est prévue ainsi que des activités pour terminer la journée, car l'arrivée de la délégation devrait se faire dans l'après-midi.

Le programme du festival

Toutes les activités ne sont pas encore déterminées pour chacune des municipalités participantes au festival d'été. Quel

qu'il en soit, le 12 juin, au cours d'une conférence de presse, il sera entièrement dévoilé. Cette rencontre donnera également lieu à la présentation du rapport concernant le festival d'hiver tenu dans la zone Normandie l'hiver dernier et qui pour la première fois avait obtenu la collaboration de plusieurs municipalités par l'entremise des comités de loisirs.

Recoupage des zones

Par ailleurs, lors d'une précédente assemblée tenue à la polyvalente Paul-le-Jeune de Saint-Tite, il fut question de recoupage des zones ainsi que de la possibilité d'agrandir la zone 7 avec les municipalités de Saint-Georges-de-Champlain, Jacques-des-Piles et le Lac-à-la-Tortue. Des propositions doivent être présentées en ce sens lors de l'assemblée générale qui aura lieu à Shawinigan le 26 mai. Pour leur part, les représentants des comités de loisirs de la zone 7 présents à la réunion de Saint-Tite n'ont pas semblé d'accord avec cette idée, expliquant que la zone Normandie est déjà suffisamment grande.

En vue de l'érection de l'aréna

Lancement de la campagne de souscription populaire

par Royal SAINT-ARNAUD

SAINT-TITE — C'est à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 26 mai que le public en général de Saint-Tite sera sollicité à l'occasion du lancement de la grande campagne de souscription populaire de la commission du centre récréatif Normandie Inc. (aréna).

"Travailleur, le grand moment est venu pour toi de participer activement à la souscription populaire en vue de l'érection de ton centre récréatif Normandie. Pense à ce nouveau service sportif et éducatif que tu vas procurer à la communauté en offrant ta participation financière". C'est ce que précise le comité chargé de la souscription, dont le président est M. Maurice Saint-Arnaud, dans un message transmis à la population de Saint-Tite par la voix d'un dépliant.

Le comité ajoute que ce nouvel apport qu'est l'aréna ne constitue qu'un maillon d'une longue série de réalisations. "Ton dynamisme communautaire est maintenant reconnu à travers le Québec, voire même le Canada, dit-il".

"Si ta vie fut un dur labeur quotidien, de poursuivre le message du comité, considère que la société a changé, qu'elle exige de nouveaux équipements pour garder saine notre belle jeunesse, pour peupler les loisirs des moins jeunes, pour unir tous les éléments humains de notre collectivité. Ta participation monétaire sera bénéfique pour tous et tu auras l'assurance d'avoir accompli ta responsabilité sociale et humanitaire".

Utilisations et avantages

Par ailleurs, le comité de la souscription populaire explique dans son dépliant les multiples utilisations d'un centre récréatif. Il en énumère une douzaine, soit pour la pratique du hockey sur tous les paliers y compris la tenue de tournois, le ballon sur glace, pour le festival Western, la tenue d'expositions diverses - agricole, culturelle, commerciale et industrielle - la possibilité de présenter des soirées de lutte, de pratiquer le patin à roulettes, d'y présenter des tournées d'artistes - concerts, théâtre et cirques. Il pourra également servir pour des réunions de masse, assemblées politiques ou autres. De plus, la mezzanine pourra être utilisée par des mouvements comme l'Age d'or, pour des réunions. Pour sa part, le comité des loisirs pourra aussi l'utiliser durant l'été. Il pour-

ra de plus s'y pratiquer le patinage artistique pour les filles et les garçons.

D'autre part, le comité de la souscription mentionne qu'avec l'implantation de ce centre récréatif la population pourrait bénéficier de plusieurs avantages tels que la création de nouveaux emplois (construction et entretien de l'édifice). De plus, l'aréna sera un apport commercial et touristique remarquable. Il faut de plus considérer que l'on pourra bénéficier d'une glace artificielle durant huit mois par année.

Les objectifs

Dans l'ensemble, c'est à \$80,000 qu'a été fixé l'objectif général de la souscription populaire mais celle-ci a été divisée en quatre paliers bien distincts dont certains sont déjà en marche et ont donné jusqu'à maintenant d'excellents résultats.

Un premier palier concerne les dons des compagnies, avec un objectif de \$15,000. Le second est pour les dons spéciaux de

\$500, \$1,000 et plus et le total global à atteindre a été fixé à \$25,000, le troisième palier est relatif aux dons des conseils municipaux des paroisses environnantes et des mouvements sociaux; un objectif de \$15,000 y est rattaché. Enfin, le quatrième palier sera en activité dès aujourd'hui jusqu'au 26 mai, soit pour la souscription populaire de la masse et un objectif de \$25,000 doit être atteint par les nombreux bénévoles qui y travailleront au cours des prochains jours tout comme ceux qui travaillent déjà depuis quelque temps au niveau des autres paliers.

Il serait opportun de mentionner en terminant que le projet de la construction d'un aréna à Saint-Tite a déjà l'assurance du versement de trois importantes subventions, soit \$100,000 du gouvernement provincial, \$20,000 de la paroisse de Saint-Tite et \$41,930 de la Caisse populaire de Saint-Tite et que le coût total du projet est de \$360,000.

Serge St-Arnaud et Anne Bourassa

L'étudiant et l'étudiante de l'année, au secondaire

LA TUQUE (JE) — On a révélé les deux noms de l'année au niveau secondaire à La Tuque. Il s'agit de Serge St-Arnaud et Anne Bourassa, tous deux bien connus au niveau de leur participation à la vie de l'école, par leur rendement scolaire ou leurs activités para-scolaires.

Ces deux étudiants ont gravi les échelons de l'élimination d'une soixantaine de candidats dont la liste primaire avait été fournie par les professeurs. Par la suite, la direction de l'école Champagnat avait soumis leur candidature aux trois comités de parents de Centrale, Champagnat et Marie-Médiatrice. En collaboration avec le re-

présentant du service aux étudiants, le frère Gérard Joyal et les représentants de chacun des comités de parents des trois écoles ont convenu de la nomination des deux étudiants qui ont suscité le plus d'intérêt dans le monde scolaire pour l'année scolaire 72-73.

Les deux jeunes représentent le secteur nord de la régionale de la Mauricie et la régionale, par son service aux étudiants, élira l'étudiant et l'étudiante de l'année au niveau de toute la régionale. Ces nominations seront connues pendant l'Expo-jeunesse, tenue à Grand-Mère par toute la délégation de la Mauricie.

5e Rue, Shawinigan

Woolworth TRANS CANADA VENTE DE MAI



MARDI 22 MAI AU SAMEDI 26 MAI

FLANELLETTE

imprimée pour pyjamas et robe de nuit, largeur 36" 100% coton.

Spécial 3 vges

.99

FANTASTIQUE ACHAT

CÔNE DE FIL MERCERISÉ

2,500 verges, couleurs noir ou blanc.

Spécial

.71

MIROIR DE PORTE

avec encadrement en bois
grandeurs: 12 x 48

Spécial

\$3.05

BAVETTE "PATOF"

dessus en ratine, dessous en plastique couleurs blanc rouge

Spécial

.78

POUR DAMES ET JEUNES FILLES BAS CULOTTE

une seule grandeur. Couleurs beige, épice, miel doré.

Spécial

.29

FANTASTIQUE ACHAT

PAQUET DE FEUILLES MOBILES

"250" interligne étroite, 8 1/2 x 11

Spécial

.59

BRACELET DE MONTRE "MEILLON"

assortis pour toute la famille

Spécial

1.19

OURSON

en peluche lavable. Couleurs: caramel, brun, beige.

Spécial

2.07

SOUS-VÊTEMENT

pour hommes

Paquet de 3 Grandeurs P.M.G.

Spécial

2.33

TABLETTES "JUMBO"

Format lettre

Spécial

1.4c

Profitez des choses dont vous avez besoin... Chargez-les!

UTILISEZ CES CARTES DANS TOUS LES MAGASINS WOOLWORTH



Ministre des Travaux publics et ex-ministre des Affaires municipales

Maurice Tessier abandonnera la politique

QUEBEC (PC)—M. Maurice Tessier, ministre des Travaux publics depuis le 14 février dernier, vient de confirmer qu'il quittera la politique au terme de son présent mandat.

L'ex-ministre des Affaires municipales avait déjà remis sa décision au premier ministre Bourassa le 15 juillet 1972, le lendemain de l'ajournement des

travaux sessionnels pour l'été. "C'est avec regret que le premier ministre a appris la nouvelle, mais je considère que j'en ai assez fait au Parlement québécois pour laisser maintenant la place aux plus jeunes", a déclaré lundi M. Tessier, de son bureau de Rimouski, au cours d'une conversation téléphonique.

Elu pour la première fois en 1966, il a d'abord siégé du côté de l'opposition sous la gouverne de M. Jean Lesage. Après les élections d'avril 1970, M. Bourassa en a fait son ministre des Affaires municipales, à cause de son expérience en ce domaine comme ancien maire de Rimouski.

M. Tessier a ensuite connu beaucoup de difficultés dans l'application de ses politiques de regroupements municipaux et, surtout, lorsqu'il a annoncé l'abolition de l'Union des conseils de comté.

C'est alors que le premier ministre a décidé de s'occuper personnellement du dossier de l'Union des conseils de comté, tout en maintenant le député de Rimouski à son poste aux Affaires municipales.

Cependant, les tensions allaient toujours en s'accroissant entre M. Tessier et le monde municipal rural particulière-

ment, jusqu'à ce que M. Bourassa, dans un mini-remaniement ministériel, remette le portefeuille des Affaires municipales à M. Victor C. Goldbloom, ministre responsable de l'Environnement.

C'était le 14 février 1973 et M. Tessier avait pris la décision sept mois auparavant de ne pas renouveler son mandat. La der-

nière loi d'importance qu'il ait parrainée est la loi sur l'évaluation foncière, loi 48, adoptée à l'Assemblée nationale il y a un an.

Aujourd'hui âgé de 60 ans, M. Tessier a deux postes en vue, probablement dans le fonctionnarisme, mais il se refuse de préciser ses intentions à ce sujet.



Sudha Reddy

Elle va rejoindre son mari

MONTREAL (CP) — Sudha Reddy, la jeune Indienne de 18 ans dont le mari a été expulsé du pays, le 8 mai dernier, à la suite d'un ordre de déportation de la Cour d'appel fédérale de Montréal, a quitté à son tour le Canada, samedi, pour aller rejoindre son mari.

La jeune femme, qui est enceinte de huit mois, était venue rejoindre son mari au Canada, en septembre dernier. Pour sa part, Mallapa Reddy, un ingénieur en électronique âgé de 29 ans, était au Canada depuis environ un an.

Il a été reconnu immigrant illégal et expulsé six jours seulement après avoir été averti par un avocat d'Ottawa qu'il avait 60 jours pour porter sa cause devant la Cour suprême du Canada.

"Sudha Reddy, qui ne parle ni le français ni l'anglais et qui désirait avoir son enfant au Canada, s'est ravisée la semaine dernière et a décidé d'aller rejoindre son mari en Inde.

Un médecin du service de l'immigration a examiné la jeune femme avant son départ et a émis un permis spécial de voyage; on sait que la plupart des compagnies aériennes refusent de prendre à bord des femmes enceintes.

Le médecin a révélé que Mme Reddy était dans un état de choc sérieux depuis une dizaine de jours.

Même si les époux Reddy sont tous deux retournés en Inde, l'avocat de M. Reddy, Me S. J. Smiley, poursuit les procédures auprès de la Cour suprême du Canada afin de faire casser l'ordre de déportation émis par la Cour d'appel fédérale.

"Nous tentons de donner aux jeunes une occasion de faire



Le lendemain de la veille

Jack Brooks est un collectionneur de monnaie qui compte prendre sa retraite d'ici un an. A l'aide d'un détecteur de métal, il fouille le sable des plages de Vancouver le lendemain des journées d'abondance à la recherche de pièces de monnaies. Il lui est arrivé souvent de trouver



autre chose, notamment des bagues à diamant, des trousseaux de clés, etc. Il garde les pièces de monnaie, mais place des annonces dans les journaux dans le cas où il trouve des pièces de valeur. (Téléphoto PC)

Perspectives-jeunesse: donner la chance aux jeunes de faire quelque chose dans la société

TORONTO (PC) — Le programme fédéral Perspectives jeunesse est devenu une véritable institution, après seulement trois ans d'existence et en dépit de débuts plutôt incertains, mais son coordonnateur national se refuse à y trouver une gloire personnelle.

Dans une entrevue accordée récemment, M. Max Beck, qui a dirigé le programme au cours de deux dernières années, a déclaré: "Nos critères n'ont pas beaucoup changé".

"Nous tentons de donner aux jeunes une occasion de faire

quelque chose dans la société. Au début, ils avaient la tête perdue dans les nues académiques — c'est tout ce qu'ils avaient connu.

"Bien sûr il y a un changement et, jusqu'à un certain point, nous l'encourageons; mais la portée des attitudes des jeunes change beaucoup. Il reste bien peu de choses des apparences d'une société oratoire". Perspectives jeunesse vise essentiellement à aider les jeunes à trouver un emploi d'été.

L'ancien travailleur social de Vancouver relève deux contri-

butions permanentes apportées par le programme: la création de centres d'assistance juridique dans tout le Canada et l'appui des revendications relatives aux droits de la femme.

M. Beck a précisé qu'avant le lancement de Perspectives jeunesse, les personnes à revenus modestes considéraient l'assistance juridique comme un idéal plutôt que comme une réalité. Aujourd'hui, de nombreux centres d'assistance juridique reçoivent une aide des associations de Barreau provinciales.

"Et nous sommes l'un des rares employeurs à accorder une sur-représentation sensible aux femmes", a-t-il ajouté. "Alors qu'un tiers des étudiants, dans les institutions d'enseignement, sont des jeunes filles, plus de 50 pour cent de ceux qui travaillent pour Perspectives jeunesse sont des femmes".

M. Beck a une prédilection pour les entreprises qui n'ont besoin de Perspectives jeunesse que pour "prendre leur envol" et qui peuvent ensuite survivre d'elles-mêmes, ou grâce à des

subventions accordées par d'autres organismes gouvernementaux.

Les nombreuses critiques lancées publiquement contre le programme a incité ses dirigeants à le repenser et à le renforcer là où il avait les plus grandes faiblesses: le choix des projets.

Un comité de sélection a été formé afin de faciliter l'évaluation des demandes reçues, mais le choix de ses membres s'est révélé aussi difficile que celui des projets.

Une Indienne et ses deux enfants meurent dans un incendie

SEPT-ÎLES (PC) — Une Indienne âgée et ses deux petits-enfants ont péri, dimanche, dans un incendie qui a détruit une maison unifamiliale sur la réserve montagnaise de Malloitenam, à une dizaine de milles à l'est de Sept-Îles.

Les victimes ont été identifiées comme étant Mme Elizabeth Pilot, âgée de 73 ans, ainsi que John Pilot, 2 ans, et sa sœur Marie-Josée, 3 mois.

La cause exacte de l'incendie n'a pas encore été déterminée mais la Sûreté du Québec n'écarte pas la possibilité qu'il soit attribuable à une défectuosité du système de chauffage.

Litige entre le CN et ses employés à Montréal

MONTREAL (PC) — La situation était normale lundi dans les gares de triage du Canadien National à Montréal, en dépit du fait qu'un porte-parole syndical avait annoncé la semaine dernière que les 800 classeurs de trains du CN dans la métropole devaient entreprendre ce jour-là une grève du zèle.

Un porte-parole patronal déclare que tout s'est déroulé normalement lundi. Il rappelle que c'était fête légale lundi et dit que le congé a peut-être empêché qu'une tentative de ralentissement du travail ait des suites.

"Je ne suis même pas sûr de ce que les gareurs de trains entendent par grève du zèle, et si cela signifie un ralentissement, eh bien, je dois souligner qu'il n'y en a pas eu, déclare-t-il. Quand il y a une fête légale, il n'y a qu'environ la moitié de tout le personnel qui travaille. Mardi, nous verrons ce qui se produira."

La semaine dernière, J.-P. Ouellette, président de la succursale 414 du Syndicat des travailleurs unis du transport, disait que les gareurs de train du CN à Montréal devaient commencer lundi une grève du zèle pour, précisait-il, protester contre le retard dans la conclusion d'une convention de travail entre le CN et les employés itinérants. Il ajoutait que par là également on voulait appuyer les employés itinérants à Vancouver qui avaient entrepris une grève du zèle.

Les récentes évasions dues à une faillite de l'élément humain et non du système

MONTREAL (PC) — La récente flambée d'évasions dans les prisons du Québec est due à "une faillite de l'élément humain" et non à celle du système, a déclaré le solliciteur-général du Canada, M. Warren Allmand, dans une interview qu'il accordait en fin de semaine.

"Les gens prétendent que nous ne raisonnons pas assez et que nous devrions agir au lieu de faire des enquêtes. Mais, nous agissons, a dit le ministre.

"Après les évasions de la prison de Cowansville, nous avons mis des fils de fer barbelés sur les murs, nettoyé les bois qui entourent le centre pénitentiaire, installé des grillages métalliques dans toutes les cellules et intensifié les mesures de sécurité dans tout le périmètre."

Depuis le 13 avril, treize détenus de la prison de Cowansville se sont évadés ou ne sont pas rentrés au terme d'une période de congé. Neuf d'entre eux sont encore en liberté. Le pénitencier a été provisoirement converti en prison à sécurité maximum.

"Les gardiens croient que je les blâme, mais ce n'est pas nécessairement vrai" a ajouté M. Allmand, en parlant des cinq détenus qui se sont évadés la semaine dernière de

la prison à sécurité maximum de Laval, en banlieue de Montréal. Trois d'entre eux, d'ailleurs, ont été repris.

Gardiens absents

"Par exemple, a dit M. Allmand, le gardien n'était pas à son poste au moment de l'évasion. J'ignore s'il était absent de sa propre initiative ou sur les ordres de ses supérieurs.

"La prison de Laval est sensée être une institution à sécurité super-maximale, avec des murs élevés, etc. Or, dimanche dernier, c'était l'élément humain qui était en défaut."

Les détenus, considérés comme dangereux, se sont évadés en l'absence des gardiens de trois des quatre miradors de la prison. La police est toujours à la recherche de Jean-Paul Mercier et de Gilles Gingras.

M. Allmand s'en est pris à ceux qui critiquent le régime de réhabilitation et de libération sur parole. Une politique qui consisterait à "fermer la porte et à en jeter les clés", dit-il, ne peut qu'encourager le comportement criminel.

400 débardeurs du port de Montréal auraient accepté de prendre leur retraite moyennant une somme de \$12,000

MONTREAL (PC) — Le quotidien montréalais The Gazette affirme que près de 400 débardeurs du port de Montréal ont accepté une offre de \$12,000 chacun en échange contre leur démission collective; cette offre leur avait été présentée par l'Association des employeurs maritimes, AEM.

Le rapport cité par le journal laisse entendre qu'une offre globale de plus de \$9 millions en argent liquide et en bénéfices marginaux a été soumise aux débardeurs, si 500 d'entre eux acceptaient de démissionner.

"Nous voulons 500 démissions, mais si nous en obtenons plus de 400, ce sera difficile de refuser", aurait déclaré un directeur de l'AEM.

"Tout dépendra du nombre exact que nous obtiendrons lundi soir, mais je crois que l'affaire s'annonce très bonne", a-t-il ajouté.

Seul 240 hommes ont accepté l'offre initiale de retraite présentée par l'AEM, le mois dernier, qui consistait en \$12,000 sans bénéfices marginaux.

"Mais cette fois, certains bénéfices d'assurance sont inclus dans l'offre, de même que des clauses prévoyant des possibilités d'alléger le fardeau fiscal", aurait affirmé le président Arnold Masters, de l'AEM, toujours selon The Gazette.

Cette offre d'une retraite prématurée est attribuée à un manque de travail au port par suite d'une mécanisation croissante. Le contrat de travail des débardeurs oblige l'AEM à verser \$7,400 par année à chaque débardeur, qu'il y ait du travail ou non. Avec leurs bénéfices marginaux, les débardeurs reçoivent environ \$10,000 par année de l'AEM.

Le Commonwealth permet d'abolir les barrières entre les peuples

— La reine Elizabeth

OTTAWA (PC) — Le Commonwealth britannique permet de façon pratique "d'abolir les barrières entre les peuples", a déclaré la reine Elizabeth, lundi, au cours d'un message à l'occasion de la journée du Commonwealth.

"Le Commonwealth n'existe pas uniquement pour les gouvernements et les hommes d'Etat. Il existe pour les populations, pour tous les peuples du Commonwealth. Et le Commonwealth sera ce que ses peuples veulent bien qu'il soit", a-t-elle ajouté dans un message émis par le gouvernement canadien.

Le même message sera utilisé le 2 juin en Grande-Bretagne, alors qu'on y célébrera la fête de la reine.

"Le Commonwealth nous demande de vivre selon des idéaux d'amitié et de compréhension. Par contre, il nous per-

met également, de façon pratique, de coopérer, de nous entraider les uns les autres et d'abolir les barrières entre les peuples. Il fait appel à l'intérêt, à la curiosité et aux préoccupations de chacun de nous, et spécialement des 400 millions de jeunes qui ont moins de 25 ans.

"Les défis sont très réels et très exigeants. Si nous ne pouvons répondre à ces exigences, nos descendants déploreront la magnifique occasion perdue. Si nous réussissons, non seulement nous construirons un Commonwealth plus fort et plus heureux, mais nous démontrerons que l'humanité est capable de vivre dans la paix et l'amitié à un degré encore jamais atteint."

Le gouverneur-général, M. Roland Michener, a fait parvenir ses vœux officiels à la reine en retour. Elle est née en fait le 21 avril, 1926, mais a été couronnée le 2 juin 1952.

Ministre des Travaux publics et ex-ministre des Affaires municipales

Maurice Tessier abandonnera la politique

QUEBEC (PC)—M. Maurice Tessier, ministre des Travaux publics depuis le 14 février dernier, vient de confirmer qu'il quittera la politique au terme de son présent mandat.

L'ex-ministre des Affaires municipales avait déjà remis sa démission au premier ministre Bourassa le 15 juillet 1972, le lendemain de l'ajournement des

travaux sessionnels pour l'été. "C'est avec regret que le premier ministre a appris la nouvelle, mais je considère que j'en ai assez fait au Parlement québécois pour laisser maintenant la place aux plus jeunes", a déclaré lundi M. Tessier, de son bureau de Rimouski, au cours d'une conversation téléphonique.

Elu pour la première fois en 1966, il a d'abord siégé du côté de l'opposition sous la gouverne de M. Jear Lesage. Après les élections d'avril 1970, M. Bourassa en a fait son ministre des Affaires municipales, à cause de son expérience en ce domaine comme ancien maire de Rimouski.

M. Tessier a ensuite connu

beaucoup de difficultés dans l'application de ses politiques de regroupements municipaux et, surtout, lorsqu'il a annoncé l'abolition de l'Union des conseils de comté.

Remaniement

Cet organisme, dans le second semestre de 1972, a fait flèche de tout bois pour obtenir la tête

de M. Tessier. C'est alors que le premier ministre a décidé de s'occuper personnellement du dossier de l'Union des conseils de comté, tout en maintenant le député de Rimouski à son poste aux Affaires municipales.

Cependant, les tensions allaient toujours en s'accroissant entre M. Tessier et le monde municipal rural particulière-

ment, jusqu'à ce que M. Bourassa, dans un mini-remaniement ministériel, remette le portefeuille des Affaires municipales à M. Victor C. Goldbloom, ministre responsable de l'Environnement.

C'était le 14 février 1973 et M. Tessier avait pris la décision sept mois auparavant de ne pas renouveler son mandat. La der-

nière loi d'importance qu'il ait parrainée est la loi sur l'évaluation foncière, loi 48, adoptée à l'Assemblée nationale il y a environ un an.

Aujourd'hui âgé de 60 ans, M. Tessier a deux postes en vue, probablement dans le fonctionnarisme, mais il se refuse de préciser ses intentions à ce sujet.



Sudha Reddy

Elle va rejoindre son mari

MONTREAL (CP) — Sudha Reddy, la jeune Indienne de 18 ans dont le mari a été expulsé du pays, le 8 mai dernier, à la suite d'un ordre de déportation de la Cour d'appel fédérale de Montréal, a quitté à son tour le Canada, samedi, pour aller rejoindre son mari.

La jeune femme, qui est enceinte de huit mois, était venue rejoindre son mari au Canada, en septembre dernier. Pour sa part, Mallapa Reddy, un ingénieur en électronique âgé de 29 ans, était au Canada depuis environ un an.

Il a été reconnu immigrant illégal et expulsé six jours seulement après avoir été averti par un avocat d'Ottawa qu'il avait 60 jours pour porter sa cause devant la Cour suprême du Canada.

"Sudha Reddy, qui ne parle ni le français ni l'anglais et qui désirait avoir son enfant au Canada, s'est ravisée la semaine dernière et a décidé d'aller rejoindre son mari en Inde.

Un médecin du service de l'immigration a examiné la jeune femme avant son départ et a émis un permis spécial de voyage; on sait que la plupart des compagnies aériennes refusent de prendre à bord des femmes enceintes.

Le médecin a révélé que Mme Reddy était dans un état de choc sérieux depuis une dizaine de jours.

Même si les époux Reddy sont tous deux retournés en Inde, l'avocat de M. Reddy, Me S. J. Smiley, poursuit les procédures auprès de la Cour suprême du Canada afin de faire casser l'ordre de déportation émis par la Cour d'appel fédérale.



Le lendemain de la veille

Jack Brooks est un collectionneur de monnaie qui compte prendre sa retraite d'ici un an. A l'aide d'un détecteur de métal, il fouille le sable des plages de Vancouver le lendemain des journées d'abondance à la recherche de pièces de monnaies. Il lui est arrivé souvent de trouver



autre chose, notamment des bagues à diamant, des trousseaux de clés, etc. Il garde les pièces de monnaie, mais place des annonces dans les journaux dans le cas où il trouve des pièces de valeur. (Téléphoto PC)

Perspectives-jeunesse: donner la chance aux jeunes de faire quelque chose dans la société

TORONTO (PC) — Le programme fédéral Perspectives jeunesse est devenu une véritable institution, après seulement trois ans d'existence et en dépit de débuts plutôt incertains, mais son coordonnateur national se refuse à y trouver une gloire personnelle.

Dans une entrevue accordée récemment, M. Max Beck, qui a dirigé le programme au cours des deux dernières années, a déclaré: "Nos critères n'ont pas beaucoup changé."

"Nous tentons de donner aux jeunes une occasion de faire

quelque chose dans la société. Au début, ils avaient la tête perdue dans les nues académiques — c'est tout ce qu'ils avaient connu.

"Bien sûr il y a un changement et, jusqu'à un certain point, nous l'encourageons; mais la portée des attitudes des jeunes change beaucoup. Il reste bien peu de choses des apparences d'une société oratoire". Perspectives jeunesse vise essentiellement à aider les jeunes à trouver un emploi d'été.

L'ancien travailleur social de Vancouver relève deux contri-

butions permanentes apportées par le programme: la création de centres d'assistance juridique dans tout le Canada et l'appui des revendications relatives aux droits de la femme.

M. Beck a précisé qu'avant le lancement de Perspectives jeunesse, les personnes à revenus modestes considéraient l'assistance juridique comme un idéal plutôt que comme une réalité. Aujourd'hui, de nombreux centres d'assistance juridique reçoivent une aide des associations de Barreau provinciales.

"Et nous sommes l'un des rares employeurs à accorder une sur-représentation sensible aux femmes", a-t-il ajouté. "Alors qu'un tiers des étudiants, dans les institutions d'enseignement, sont des jeunes filles, plus de 50 pour cent de ceux qui travaillent pour Perspectives jeunesse sont des femmes".

M. Beck a une prédilection pour les entreprises qui n'ont besoin de Perspectives jeunesse que pour "prendre leur envol" et qui peuvent ensuite survivre d'elles-mêmes, ou grâce à des

subventions accordées par d'autres organismes gouvernementaux.

Les nombreuses critiques lancées publiquement contre le programme a incité ses dirigeants à le repenser et à le renforcer là où il avait les plus grandes faiblesses: le choix des projets.

Un comité de sélection a été formé afin de faciliter l'évaluation des demandes reçues, mais le choix de ses membres s'est révélé aussi difficile que celui des projets.

Une Indienne et ses deux enfants meurent dans un incendie

SEPT-ILES (PC) — Une Indienne âgée et ses deux petits-enfants ont péri, dimanche, dans un incendie qui a détruit une maison unifamiliale sur la réserve montagnaise de Malio-tenam, à une dizaine de milles à l'est de Sept-Iles.

Les victimes ont été identifiées comme étant Mme Elizabeth Pilot, âgée de 73 ans, ainsi que John Pilot, 2 ans, et sa sœur Marie-Josée, 3 mois.

La cause exacte de l'incendie n'a pas encore été déterminée mais la Sûreté du Québec n'écarte pas la possibilité qu'il soit attribuable à une défectuosité du système de chauffage.

Litige entre le CN et ses employés à Montréal

MONTREAL (PC) — La situation était normale lundi dans les gares de triage du Canadien National à Montréal, en dépit du fait qu'un porte-parole syndical avait annoncé la semaine dernière que les 800 classeurs de trains du CN dans la métropole devaient entreprendre ce jour-là une grève du zèle.

Un porte-parole patronal déclare que tout s'est déroulé normalement lundi. Il rappelle que c'était fête légale lundi et dit que le congé a peut-être empêché qu'une tentative de ralentissement du travail ait des suites.

"Je ne suis même pas sûr de ce que les gareurs de trains entendent par grève du zèle, et si cela signifie un ralentissement, eh bien, je dois souligner qu'il n'y en a pas eu, déclare-t-il. Quand il y a une fête légale, il n'y a qu'environ la moitié de tout le personnel qui travaille. Mardi, nous verrons ce qui se produira."

La semaine dernière, J.-P. Ouellette, président de la succursale 414 du Syndicat des travailleurs unis du transport, disait que les gareurs de train du CN à Montréal devaient commencer lundi une grève du zèle pour, précisait-il, protester contre le retard dans la conclusion d'une convention de travail entre le CN et les employés itinérants. Il ajoutait que par là également on voulait appuyer les employés itinérants à Vancouver qui avaient entrepris une grève du zèle.

Les récentes évasions dues à une faillite de l'élément humain et non du système

MONTREAL (PC) — La récente flambée d'évasions dans les prisons du Québec est due à "une faillite de l'élément humain" et non à celle du système, a déclaré le solliciteur-général du Canada, M. Warren Allmand, dans une interview qu'il accordait en fin de semaine.

"Les gens prétendent que nous ne raisonnons pas assez et que nous devrions agir au lieu de faire des enquêtes. Mais, nous agissons, a dit le ministre.

"Après les évasions de la prison de Cowansville, nous avons mis des fils de fer barbelés sur les murs, nettoyé les bois qui entourent le centre pénitentiaire, installé des grillages métalliques dans toutes les cellules et intensifié les mesures de sécurité dans tout le périmètre."

Depuis le 13 avril, treize détenus de la prison de Cowansville se sont évadés ou ne sont pas rentrés au terme d'une période de congé. Neuf d'entre eux sont encore en liberté. Le pénitencier a été provisoirement converti en prison à sécurité maximum.

"Les gardiens croient que je les blâme, mais ce n'est pas nécessairement vrai" a ajouté M. Allmand, en parlant des cinq détenus qui se sont évadés la semaine dernière de

la prison à sécurité maximum de Laval, en banlieue de Montréal. Trois d'entre eux, d'ailleurs, ont été repris.

Gardiens absents

"Par exemple, a dit M. Allmand, le gardien n'était pas à son poste au moment de l'évasion. J'ignore s'il était absent de sa propre initiative ou sur les ordres de ses supérieurs.

"La prison de Laval est sensée être une institution à sécurité super-maximale, avec des murs élevés, etc. Or, dimanche dernier, c'était l'élément humain qui était en défaut."

Les détenus, considérés comme dangereux, se sont évadés en l'absence des gardiens de trois des quatre miradors de la prison. La police est toujours à la recherche de Jean-Paul Mercier et de Gilles Gingras.

M. Allmand s'en est pris à ceux qui critiquent le régime de réhabilitation et de libération sur parole. Une politique qui consisterait à "fermer la porte et à en jeter les clés", dit-il, ne peut qu'encourager le comportement criminel.

"C'est ce que l'on a fait pendant des années. Quand un gars quittait la prison, sa haine était telle qu'il ne tardait pas à se retrouver derrière les barreaux."

Le gouvernement doit résister aux pressions des éditorialistes

(Jérôme Choquette)

MONTREAL (PC) — Le ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, a critiqué en fin de semaine les éditorialistes "faibles d'esprit" qui propagent "des idées pseudo-marxistes".

Prénant la parole devant 200 membres de l'Association canadienne tchécoslovaque réunis à Montréal, M. Choquette, qui n'a nommé aucun éditorialiste en particulier, a déclaré que le gouvernement se doit de résister aux pressions de ces éditorialistes s'il tient à préserver la liberté et le respect de la loi.

Le ministre a ajouté que tous les Canadiens "mentalement évolués" sont en mesure de comprendre sa demande de pouvoirs accrues en matière d'écoutes téléphoniques mais que certains éditorialistes et caricaturistes tentent de le faire passer pour "le type à la grosse matraque".

M. Choquette a souligné que le 25ème anniversaire de fondation de l'Association était une occasion particulièrement appropriée pour rappeler les raisons qui ont motivé des Tchécoslovaques à fuir leur propre pays pour s'établir au Canada.

"Au cours des événements d'octobre 1970, lorsque Pierre Laporte a été enlevé et assassiné par des membres du Front de libération du Québec, j'avais le sentiment que les seules personnes à pouvoir comprendre réellement ce qui se passait étaient les immigrants qui avaient fui des régimes dictatoriaux pour vivre ici.

"Le Québec a laissé tomber beaucoup de vieilles habitudes, et certaines idées fausses d'un pseudo-marxisme — non pas le stalinisme ou le brejnevisme mais certaines idées relatives à la lutte des classes et à la contestation sociale — sont propagées dans les médias", a-t-il dit.

Quant aux projets de loi sur les écoutes téléphoniques, M. Choquette a précisé que des mesures doivent être prévues pour permettre aux "gouvernements élus légitimement de lutter contre les éléments subversifs et le crime organisé".

Le Commonwealth permet d'abolir les barrières entre les peuples

— La reine Elizabeth

OTTAWA (PC) — Le Commonwealth britannique permet de façon pratique de coopérer, de nous entraider les uns les autres et d'abolir les barrières entre les peuples. Il fait appel à l'intérêt, à la curiosité et aux préoccupations de chacun de nous, et spécialement des 400 millions de jeunes qui ont moins de 25 ans.

"Les défis sont très réels et très exigeants. Si nous ne pouvons répondre à ces exigences, nos descendants déploreront la magnifique occasion perdue. Si nous réussissons, non seulement nous construirons un Commonwealth plus fort et plus heureux, mais nous démontrerons que l'humanité est capable de vivre dans la paix et l'amitié à un degré encore jamais atteint."

Le gouverneur-général, M. Roland Michener, a fait parvenir ses vœux officiels à la reine en retour. Elle est née en fait le 21 avril, 1926, mais a été couronnée le 2 juin 1952.

Le même message sera utilisé le 2 juin en Grande-Bretagne, alors qu'on y célébrera la fête de la reine.

"Le Commonwealth nous demande de vivre selon des idéaux d'amitié et de compréhension. Par contre, il nous per-

400 débardeurs du port de Montréal auraient accepté de prendre leur retraite moyennant une somme de \$12,000

MONTREAL (PC) — Le quotidien montréalais The Gazette affirme que près de 400 débardeurs du port de Montréal ont accepté une offre de \$12,000 chacun en échange contre leur démission collective; cette offre leur avait été présentée par l'Association des employeurs maritimes, AEM.

Le rapport cité par le journal laisse entendre qu'une offre globale de plus de \$9 millions en argent liquide et en bénéfices marginaux a été soumise aux débardeurs, si 500 d'entre eux acceptaient de démissionner.

"Nous voulons 500 démissions, mais si nous en obtenons plus de 400, ce sera difficile de refuser", aurait déclaré un directeur de l'AEM.

"Tout dépendra du nombre exact que nous obtiendrons lundi soir, mais je crois que l'affaire s'annonce très bonne", a-t-il ajouté.

Seul 240 hommes ont accepté l'offre initiale de retraite présentée par l'AEM, le mois dernier, qui consistait en \$12,000 sans bénéfices marginaux.

"Mais cette fois, certains bénéficiaires d'assurance sont inclus dans l'offre, de même que des clauses prévoyant des possibilités d'alléger le fardeau fiscal", aurait affirmé le président Arnold Masters, de l'AEM, toujours selon The Gazette.

Cette offre d'une retraite prématurée est attribuée à un manque de travail au port par suite d'une mécanisation croissante. Le contrat de travail des débardeurs oblige l'AEM à verser \$7,400 par année à chaque débardeur, qu'il y ait du travail ou non. Avec leurs bénéfices marginaux, les débardeurs reçoivent environ \$10,000 par année de l'AEM.

La Transquébécoise: retard dans la région

VICTORIAVILLE (L.G.) — Les membres de la Chambre de Commerce de Victoriaville déplorent la lenteur avec laquelle se réalise la Transquébécoise dans la région.

Ils déplorent surtout le fait qu'on est à la construction d'une façon pas tellement fonctionnelle, à savoir que si on continue à la faire comme telle tout en oubliant un échangeur à l'arrivée à la Transcanadienne, le tronçon Victoriaville-Transcanadienne risque de ne pas être utilisé parce qu'il ne sera pas commode.

En effet, celui qui devra aller à la Transcanadienne via la nouvelle route Transquébécoise aura à faire quatre à cinq milles pour aller prendre la Transquébécoise, fera une dizaine de milles puis utilisera un rang pour environ un mille afin de prendre le viaduc de Sainte-Eulalie.

Il préférera probablement utiliser la route 34 plus sinueuse mais combien moins encombrante.

D'où la nécessité d'un échangeur à la Transcanadienne afin d'éviter une perte de temps et aussi d'argent dans un rang de Sainte-Eulalie.

Résolution

Les membres de la Chambre de Commerce de Victoriaville ont accepté la résolution suivante:

"Attendu que la province a décidé de construire une route nord-sud reliant le lac Albanel aux frontières américaines en passant par La Tuque, Trois-Rivières, Victoriaville, Richmond et Sherbrooke;

Attendu que des investissements considérables ont été faits pour réaliser la construction de celle-ci dans les régions de Shawinigan, Trois-Rivières, St-Célestin et Richmond, Sherbrooke et frontières américaines;

Attendu que les travaux de réalisation sur d'autres routes importantes dans la province sont très avancés et permettront ainsi des investissements ailleurs;

Considérant l'importance économique que cette route 55 aura pour Victoriaville en tant qu'elle sera fonctionnelle;

Considérant que les sections St-Albert, Saint-Samuel et St-Célestin, St-Gregoire seront complétées cet été;

Considérant que l'absence d'un échangeur à la Transcanadien-

ne près de Saint-Samuel n'inclurera à peu près personne à utiliser ce tronçon;

La Chambre de Commerce de Victoriaville demande au ministre de la Voirie, par l'entremise de notre député, de nous fournir d'ici octobre 73, un échéancier pour la réalisation d'un échangeur à Saint-Samuel, pour le tronçon St-Samuel, St-Célestin ainsi que le tronçon St-Albert-Richmond".

M. Jean-Gilles Massé, qui était présent lors de cette proposition, a trouvé l'idée d'une telle résolution heureuse ajoutant qu'elle pourrait l'aider dans ses pressions avec le ministre concerné.

Les enfants ne sont plus admis à l'Hôtel-Dieu

SOREL (L.B.) — Les enfants ne sont plus admis comme visiteurs à l'Hôtel-Dieu de Sores. Depuis six mois, la direction avait permis à titre d'expérience, des visites aux malades, pour les enfants de 6 à 12 ans, les samedis et dimanches après-midi. Cet essai ne s'est pas avéré bénéfique et il a été décidé de discontinuer cette pratique.

Comme par les années passées, des visites seront autorisées pour les enfants de 6 à 12 ans, dans certaines circonstances particulières telles le Jour de l'An, le dimanche de Pâques, la Fête des mères, la fête des pères et le jour de Noël.

Pour les personnes de 13 ans et plus, les visites seront autorisées aux heures suivantes: a) dans les unités de soins généraux: du lundi au vendredi, de 19 h à 20 h 30. Les samedis et dimanches et jours de fête, de 13 h 30 à 15 h 30 et de 19 h à 20 h 30; b) à l'unité coronarienne et aux soins intensifs: un visiteur à la fois pour une période de 20 minutes l'après-midi et le soir, sept jours par semaine aux heures habituelles; c) en pédiatrie: une personne à la fois (le père ou la mère sauf exception) de 12 h à 20 h; d) en maternité: l'époux peut demeurer à l'Hôtel-Dieu durant le travail et pendant les quelques heures qui suivent l'accouchement.



L'honorable Jean-Gilles Massé, député d'Arthabaska à l'Assemblée nationale et ministre des Richesses naturelles du Québec, était le conférencier à la Chambre de Commerce de Victoriaville dimanche. On le voit, second à droite, en compagnie du président de la Chambre à sa gauche, le Dr René Jutras, et de deux personnes qui ont eu à faire des rapports à la réunion, Mme Marguerite Parry et J. Jim Aubut. (Photo Laurier Gardner)

Le ministre Massé à la Chambre de Victoriaville. Importants travaux dans les Bois-Francs au cours de 1973

ARTHABASKA (L.G.) — L'honorable Jean-Gilles Massé, ministre des Richesses naturelles et député du comté d'Arthabaska à l'Assemblée nationale, a fait un tour d'horizon sur ce qui se fera dans son comté d'ici décembre 1974, lors de sa visite annuelle à la Chambre de Commerce de Victoriaville dimanche. Il a ainsi parlé barrage, école polyvalente, Ermitage, voirie, effort touristique et quelques autres petits problèmes en réponse à des questions de membres de la Chambre.

Barrage
C'est la ville de Victoriaville qui décidera d'ici peu si le barrage pour un meilleur approvisionnement en eau potable pour Victoriaville sera construit à la sortie nord-est de la ville. Il semblerait, selon M. Massé, que la ville ne refusera pas l'offre qui lui aura été faite puisqu'une entente avait été acceptée en principe pour que la ville n'ait pas à payer plus que le tiers du projet.

Une lettre a été envoyée vendredi dernier aux autorités municipales en ce sens. Si tout marche tel que prévu, les ap-

pels d'offre seront faits en septembre cette année.

Polyvalente

M. Massé a de plus rappelé que la construction de l'école polyvalente suit le cours prévu et à moins d'accrochement majeur, les classes commenceront des octobre dans cette nouvelle école qui pourra recevoir plus de 2.000 élèves.

Ermitage

Le ministre Massé a rappelé toutes les démarches qu'il a faites pour la construction d'un nouvel Ermitage. Enfin, de bonnes nouvelles: on prévoit que la partie pour vieillards de 150 lits sera prête pour septembre 1974, la seconde pour malades chroniques de 100 lits pour juin 1975.

Voie

Parlant principalement de la Transquébécoise, M. Massé n'a pas nié le fait qu'il était important de relier les deux bouts du tronçon St-Samuel-Victoriaville. Il a avoué avoir fait de nombreuses démarches auprès du ministre de la Voirie, démarches qui n'ont pas eu de très bons résultats. Lors de la visite récente qu'a faite M. Bourassa

dans la région, M. Massé lui a parlé longuement de ce grave problème pour la région. "D'ici octobre, on saura à quel moment sera bâti un échangeur à la Transcanadienne pour la Transquébécoise!" a-t-il ajouté.

M. Massé a aussi parlé de l'effort intéressant des autorités de la ville de Victoriaville, du CEGEP de Victoriaville ainsi que de la voirie du comté pour qu'on continue le boulevard Jutras.

Le contournement de la ville de Warwick est quasi fini; il ne reste qu'à poser le béton bitumineux et ce sera fait cet été.

M. Massé a aussi rappelé que l'une de ses grandes préoccupations était celle de nouvelles voies de contournement pour la ville de Victoriaville.

Il a de plus rappelé que des études sont faites pour remplacer le vieux pont de la Grande-Ligne; un nouveau pont qui sera situé à l'ouest de l'actuel sera bâti dès l'an prochain.

Le tourisme

M. Massé a rappelé aux membres de la Chambre de Commerce de Victoriaville que lors qu'ils faisaient des demandes de subventions pour le tourisme, de bien préciser ce qu'ils voulaient.

M. Massé a promis que la subvention accordée annuellement sera encore remise cette année et peut-être majorée.

Comme attrait touristique, M. Massé a rappelé le magnifique travail de gens d'Arthabaska pour faire revaloriser le musée Laurier.

Autres préoccupations

Comme autres préoccupations, M. Massé a noté le manque d'ouvriers spécialisés dans la région pour certaines industries, la reconstruction de l'usine Roland-Boullanger de Warwick qui a été complètement détruite dernièrement par le feu, une meilleure signalisation au coin de la mort sur la Grande-Ligne afin d'éviter si possible d'autres accidents mortels.

Un voyage merveilleux par train

SOREL (L.B.) — La Société ferroviaire de la Vallée du Saint-Laurent offre au grand public l'occasion de faire un merveilleux voyage sur la rive sud du Saint-Laurent, à bord d'un train du Canadien National qui sera composé de wagons à l'ancienne mode, peints aux couleurs vert et or, autrefois en vigueur dans cette compagnie.

Ce voyage en train s'effectuera le samedi 26 mai, avec départ à 8 h 30 du matin, de la gare Centrale et retour à 7 heures du soir. Le convoi sera tiré par deux locomotives de la série "1200" et il fera un parcours circulaire de plus de 200 milles.

En effet, le train passera par Boucherville, Sores, Pierreville (avec arrêt au musée abénakis d'Odanak), Nicolet, Saint-Grégoire. Le retour prendra une route différente, soit Aston-Jonction et Saint-Hyacinthe. Comme attraction spéciale, il y aura le passage de l'imposant pont de bois, à Pierreville. A noter, qu'une grande partie de ce parcours n'est plus desservie par train de voyageurs depuis plusieurs années.

Comme le nombre de voyageurs sera limité (le train comportera six wagons seulement), les intéressés sont priés de réserver leurs billets au plus tôt à la Société ferroviaire Saint-Laurent-gare Centrale.

La Jeune chambre de Victoriaville a un programme fort varié

VICTORIAVILLE (R.L.) — La Jeune chambre du président André Morin, de Victoriaville, est fort active et déjà plusieurs activités ont été planifiées.

Ainsi le 7 mai avait lieu l'assemblée mensuelle au motel Boifran où l'invité était M. Dave Gagnon, qui a parlé de l'organisation des cours de dérapage et d'un rallye sécurité.

Les 8 et 9 mai ont débuté deux nouvelles séries de cours de conduite préventive, à école Albert-Morissette.

Vendredi, samedi et dimanche les 1, 2 et 3 juin, des membres de la Jeune chambre de Victoriaville participeront à un congrès national à Sherbrooke.

L'Assemblée mensuelle de juin de la Jeune chambre de Victoriaville aura lieu le 10 juin au motel Boifran. L'invité sera M. Denis Béliveau qui parlera de valeurs immobilières.

Mardi le 12 juin, la Jeune

chambre signera l'éditorial à CFDA. Pour les activités à venir, mentionnons que la Jeune chambre participera encore cette année à la campagne de souscription de la Croix-Rouge. Le responsable sera Me Jacques Houle.

Les responsables des autres comités sont: cours de conduite préventive Jean Landry et Bertrand Lord, cours art oratoire: Gilles Gagnon, illumination des Fêtes: Marcel Perron, environnement: René Landry, publicité et secrétariat: Céline Bonneau, affaires sociales et culturelles: Céline Bonneau.

En plus du président André Morin, l'exécutif actuel de la Jeune chambre pour 1973-74 se compose des vice-présidents Gilles Gagnon et Michel Pépin, du trésorier Gilles Hébert, des directeurs Jean Landry et Bertrand Lord et de l'ex-président, René Landry.

Troisième d'une série d'articles sur l'épargne en assurances.

Chez Wawanesa, l'argent que nous économisons aux jeunes mariés c'est tout un cadeau de mariage.

Si vous êtes jeune, célibataire, et que vous conduisez, vous payez probablement très cher pour votre assurance-auto.

Si vous vous mariez et êtes âgé de moins de 30 ans, Wawanesa peut vous économiser beaucoup d'argent sur votre assurance-auto.

Ce n'est pas que nous sommes de grands sentimentaux; c'est simplement que l'expérience nous a prouvé que les jeunes mariés sont plus prudents.



Si vous êtes jeune marié vous avez sans doute besoin de tout l'argent que vous pouvez économiser. Appelez-nous. Cela pourrait être la deuxième bonne idée que vous avez eue cette année.

Placez-vous sous notre aile.

Wawanesa
378-4823

Ils ont moins de réclamations, ce qui nous permet de les assurer à meilleur compte. Et ce n'est pas tout. Nous leur accordons 10 mois pour payer leur assurance.

3131 Boul. des Forges. Trois-Rivières.

Drummondville: 316A, rue Heriot. 472-6165. Shawinigan: ligne directe: 539-3430.

entre/voisins

● **VICTORIAVILLE** — Les amis d'Yves Bernard de Victoriaville apprendront avec plaisir que celui-ci vient d'être nommé ambassadeur du Canada, à Madagascar. Ex-membre du club Optimiste de Victoriaville, Yves Bernard était déjà en Afrique depuis quelques années où il oeuvrait dans l'enseignement.

● **ARTHABASKA** — Deux membres du personnel actuel de la Sûreté du Québec, détachement Arthabaska, seront affectés à d'autres postes dans quelques jours. L'officier Gaëtan Nadeau quittera en effet les Bois-Francs pour occuper un poste de sous-officier au poste de la SQ de Hull alors que l'agent André Cérutti deviendra l'assistant-officier en chef du bureau de la SQ de Nicolet.

● **VICTORIAVILLE** — Une importante conférence de presse avait lieu hier à Victoriaville pour annoncer la tenu d'une compétition provinciale de pétanque à Victoriaville.

● **VICTORIAVILLE** — C'est demain mardi, à compter de 20 h 00, que les parents intéressés se réuniront à la garderie Le Petit Poucet avec le conseil d'administration de la garderie afin de discuter de l'aide qu'ils peuvent apporter au conseil pour que la garderie ne ferme pas ses portes. L'invitation est faite par Mme Françoise Dubuc du conseil d'administration. On sait que la garderie devrait normalement fermer ses portes le 31 mai prochain.

● **VICTORIAVILLE** — Le réseau des Appalaches diffusait le discours de Me Gabriel Loubier, chef de l'Union nationale, hier en fin d'après-midi, discours qu'il faisait à Montréal lors des assises du parti. Le tout était commandité par des membres de l'Union nationale fort connus. Il semble donc, comme l'affirmait dernièrement l'ex-député du comté d'Arthabaska, que "l'Union nationale n'est pas morte, loin de là!"

● **ARTHABASKA** — L'orchestre réduit des Moderns Airs qui faisait les frais de la musique lors de la soirée canadienne de vendredi à l'école Mgr Côté n'avait pas du tout le même répertoire qu'on lui connaît. On était limité à chansons à répondre, reels et gigue.

● **VICTORIAVILLE** — Plusieurs amis de notre ancien confrère-journaliste Richard Heneault ont tenu à le fêter vendredi soir au pavillon des Pointes Beaudet. Fête surprise à l'occasion de son départ pour l'aviation Royale Canadienne. Richard était particulièrement surpris de constater le grand nombre d'amis qu'il a pu se faire pendant ses quelques années à Victoriaville. Bonne chance donc dans cette nouvelle aventure!

● **VICTORIAVILLE** — Un autre ancien confrère journaliste Raymond Tardif semble se plaire dans la capitale provinciale. Raymond, maintenant attaché au sport pour Montréal-Matin, se dit très heureux avec les Remparts et les Nordiques mais s'ennuie parfois de son travail de journaliste régional.

● **PRINCEVILLE** — Le ministre Jean-Gilles Massé et le député fédéral André Fortin participaient hier soir à une rencontre des députés à l'hôtel Manoir de Princeville. Ce souper était organisé par les scouts et les guides de l'endroit.

● **ARTHABASKA** — Le club de camping et de caravanning Kanvicta était en fin de semaine à la plage Beauchesne d'Arthabaska. Malgré le mauvais temps de samedi, il semble que bon nombre de membres ont voulu commencer à camper. Plusieurs d'entre eux attendront sûrement la fin d'après-midi d'aujourd'hui pour retourner chez eux.

● **VICTORIAVILLE** — Le transfert des pouvoirs au club Lions de Victoriaville se fera demain au motel Colibri, lors du dernier souper de la saison. On sait que c'est M. Lucien Lesage qui remplace M. Jean-Marc Fréchette à la direction du club.

● **DRUMMONDVILLE** — Un citoyen de la rue Saint-Damase à Drummondville a eu la désagréable surprise de constater la visite de valeurs à son retour chez lui, dimanche soir. En effet, des malfaiteurs s'étaient introduits dans le sous-sol de sa demeure en y cassant une vitre et se sont sauvés avec un stéréo-cassette d'une valeur de \$400.

● **DRUMMONDVILLE** — Les membres du club Richelieu tiendront leur prochain souper hebdomadaire jeudi au Manoir Drummond. A cette occasion, le président de CHLT, M. André Mercier, agira comme conférencier. Il parlera de l'évolution du canal 7 depuis sa fusion.

● **DRUMMONDVILLE** — Le maire Denis Saint-Pierre de Victoriaville était à nouveau absent à la Conférence des maires du centre du Québec, dimanche après-midi, mais il avait pris soin de se faire remplacer par un de ses conseillers. C'est ce qui lui a permis de se faire réélire sur l'exécutif. La constitution précise en effet qu'un maire ne peut être élu sur l'exécutif en son absence, à moins qu'il soit représenté par un conseiller.

● **DRUMMONDVILLE** — Une proposition a été faite, dimanche après-midi, pour que le conseil exécutif de la Conférence des maires soit réélu en bloc. Le proposeur a finalement accepté de retirer sa proposition parce qu'elle n'était pas conforme à la Constitution. De plus, un des maires était absent et ne s'était pas fait représenter. Il devenait donc inéligible.

● **SAINTE-CLOTHILDE-DE-HORTON** — Les paroissiens de Sainte-Clothilde-de-Horton ont réservé un accueil chaleureux à leur nouveau pasteur, l'abbé Marcel Pinard, autrefois curé à Saint-Rémi-de-Tingwick. Après le décès du curé Omer Lupien de Sainte-Clothilde, ce fut l'abbé Julien Lefebvre qui fut en faction jusqu'à l'arrivée du curé Pinard.

● **SAINTE-CLOTHILDE-DE-HORTON** — C'est Mgr Laurent Martin qui confirmera les enfants de Sainte-Clothilde et de Sainte-Séraphine, à l'église de Sainte-Clothilde, vendredi soir le 25 mai à compter de 19 h 30.

● **SAINTE-CLOTHILDE-DE-HORTON** — Un règlement inter-municipal vient d'être approuvé par les conseils municipaux de Sainte-Clothilde-de-Horton et Sainte-Séraphine, pour la cueillette des déchets. Le contrat a été octroyé à Mme Ovide Laplante de Saint-Lucien. De plus, à l'intention des citoyens des deux municipalités, le dépotier sera ouvert une journée par semaine.

● **VICTORIAVILLE** — Les récitals du mardi, patronnés par la Chambre de Commerce de Victoriaville, rapporteront un profit net de plus de \$650. On achètera probablement un piano avec ces profits.

● **VICTORIAVILLE** — Le prochain congrès provincial de la Chambre de Commerce aura lieu à Trois-Rivières les 21, 22 et 23 septembre. A cause de la proximité de Victoriaville et de Trois-Rivières, on s'attend à une bonne participation venant de Victoriaville.